

MICRO MOULIN associatif LES OLIVETTES Guide de bon usage



Règlement et fonctionnement Campagne 2025/2026

Ouverture le LUNDI 27 OCTOBRE

Apports réservés aux adhérents à jour de cotisation (possibilité de le faire sur place - préparer un chèque de 15€)

Rendez-vous pour vos dépôts d'olives

prioritairement sur internet (très facile) www.promolive.org

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE POSSIBLE AU 06 20 29 86 95

UNIQUEMENT DE 17 A 19H Sauf le WE et le mardi







LUNDI et MERCREDI 9h-17h

Jours de réception des olives

au moulin « Les Olivettes » de Promolive

Campagne 2025-2026

Réservé exclusivement aux adhérents à jour de cotisation

Nouvelle adhésion ou régularisation possible sur place 15€ par chèque ou espèces

Rappel : 0,50€ par kilo apporté, à régler au retrait de l'huile la semaine suivante l'apport, par chèque ou espèces

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour prise de rendrez-vous par 1/4 d'heure afin de mieux organiser et fluidifier les apports

sur www.promolive.org

lien en page d'accueil : « Inscriptions apports »

ou exceptionnellement par téléphone de 17h à 19h au 06 20 29 86 95 (sauf le mardi) et WE

OCTOBRE 2025

L	М	М	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

DECEMBRE 2025

L	М	М	J	٧	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2025

L	М	М	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JANVIER 2026

L	М	M	J	٧	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Sur www.promolive.org

onglet: MICRO MOULIN (ligne en haut sous bandeau « festival »)

Très facile 3 minutes

PROCÉDURE DE PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR VOS DÉPOTS D'OLIVES

PRIORITAIREMENT SUR LE SITE INTERNET www.promolive.org

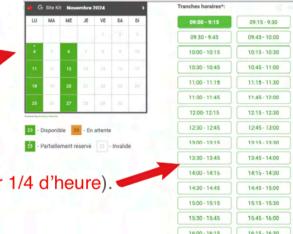
RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE POSSIBLE AU 06 20 29 86 95 De 17 h à 19 h sauf le wE et le mardi

MODE D'EMPLOI

[1] Choisissez votre jour.

Soit le lundi soit le mercredi

Cliquez sur la date du calendrier
(la case devient noire).



- [2] Choisissez la tranche-horaire (par 1/4 d'heure).
- [3] Remplissez le formulaire en répondant aux questions.
- [4] Ajoutez vos coordonnées.
- [5] Cliquez sur le bouton « Envoyer ».
- 6] VOUS RECEVEZ ALORS UN MAIL DE BON ENREGISTREMENT DE VOTRE RESERVATION

7] VOUS RECEVEZ ENSUITE UN MAIL DE VALIDATION

Si vous n'avez pas reçu de mail de confirmation immédiat, puis de validation plus tard, vérifiez dans votre boîte SPAM. Nous ne pouvons malheureusement pas l'éviter selon les navigateurs. Excusez-nous pour ce problème technique.

[7] Si vous avez 2 démarches à réaliser (ou plus) à des dates différentes (exemple : 3 dépôts d'olives sur 3 jours ou 3 tranches horaires différentes), vous devez remplir une nouvelle réservation à chaque fois. Il vous suffit de rafraîchir la page pour afficher une nouvelle page de réservation.

		15:30 - 15:45	15:45 - 16:00
		16:00 - 16:15	16:15 - 16:30
		16:30 - 16:45	16:45 - 17:00
Dépots d'olive	es, retrait d	'huile ou les de	ux*:
Dépôt de v	os olives		~
Si dépot, com	nbien de kil	os pensez vous	s apporter, si
retrait d'huile	, combien	de kilos avez vo	ous déposé ?*:
Entre 1 et 1	10 kilos		~
Avez vous de	s bidons ?:		
Oui			~
Si vous n'ave	z pas de bi	dons, voulez vo	us en acheter
au micromou	lin (3 euros	s) ?:	
Je ne sais	pas		~
Votre n° d'adi	hérent (si v	ous le savez, il	est sur votre
	in the same (as a	ous ie suvez, ii	coroai voac
carte):			
Prénom*:			
Name			
Nom*:			



MICRO MOULIN associatif LES OLIVETTES

Guide de bon usage Règlementation et fonctionnement Campagne 2025 / 2026

1- Réglementation

- 1-1: Pour bénéficier du service du moulin associatif domicilié temporairement pour cette campagne 2025/2026 dans les locaux de notre adhérent membre du Conseil d'Administration Jean-Marc Mounet 110 chemin de la Cigogne Route de Sauve 30820 Caveirac (voit plan d'accès en fin de guide) il est impératif de respecter les articles qui régissent la présente réglementation.
- 1-2: L'apportant doit être adhérent à l'association PROMOLIVE en tant que personne physique et être à jour de sa **cotisation fixée pour l'année à 15 €**.
- 1-3: Chaque adhérent fait presser ses olives comme s'il le faisait lui-même.
- L'huile obtenue est destinée à être utilisée pour sa propre consommation familiale. Elle ne saurait être vendue.
- 1-4: La campagne de trituration et de pressage est annoncée à chaque adhérent.

2: Fonctionnement

2-1: Avant l'arrivée au Micro Moulin.

Il est impératif de planifier les apports pour le bon fonctionnement du moulin.

Pour cela, il est indispensable de prendre rendez-vous **prioritairement sur internet www.promolive.org** ou par téléphone au : 06 20 29 86 95 uniquement de **17h à 19h** (pas le le WE et le mardi !)

- 2-2: Les heures d'ouverture du micro-moulin sont : 9h à 17 heures
- 2-3: Comme les années précédentes le moulin fonctionnera au mois de janvier : sa date de fermeture sera fixée au regard du niveau des apports.

- 2-4: Réception des olives uniquement sur rendez-vous individuel
- 2-5; A l'arrivée au Micro Moulin, les responsables du moulin s'assurent que l'apportant est bien adhérent à l'association PROMOLIVE.
- 2-6: Le règlement de l'adhésion s'effectue par chèque à l'ordre de PROMOLIVE (15€ par an)

2-7 : A l'arrivée au Micro Moulin, l'adhérent signe un cahier d émargement de bonne lecture et acceptation du présent guide de bon usage

- 2-8: L'adhérent s'engage à apporter des olives saines, effeuillées, propres, sans cailloux et cueillies sur l'arbre depuis moins de 5 jours.
- 2-9: Exceptionnellement les olives véreuses peuvent être apportées sous réserve de le signaler lors de la prise de rendez-vous, afin de limiter le taux d'acidité.
- 2-10: Les olives sont pesées. Un bon est remis au déposant.
- 2-11: Le déposant apporte ses propres contenants en plastique:
 - -qui doivent être proportionnés au volume d'huile attendu
 - -sur lesquels il aura inscrit son nom et son prénom
 - -le verre est interdit
- 2-12: Il est possible de faire l'acquisition de bidons au moulin: le bidon de <u>5 litres</u> = 3,70 € ttc le bidon de <u>3 litres</u> = 3 € ttc. Paiement à l'ordre de Promolive.
- 2-13: Chaque apporteur se charge de déposer ses olives dans le local de stockage qui lui sera indiqué par les responsable de la réception.
- 2-14: Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et pour ne pas gêner les équipes de travail il est demandé impérativement aux apporteurs, sauf accord express des accueillants, de ne pas circuler dans l'aire de stockage et de ne pas pénétrer dans le local abritant le moulin pendant la trituration.
- 2-15: Il est rappelé que seule l'huile non filtrée préserve tous les arômes obtenus lors de l'extraction.
- 2-16: A noter que la restitution de l'huile s'effectue en fonction du planning de fonctionnement du moulin.
- 2-17: Le règlement de la trituration s'effectue uniquement par chèque établi à l'ordre de «PROMOLIVE » et conditionne la remise de l'huile.
- 2-18: Les paiements servent à payer la maintenance du moulin et à amortir le matériel. Le coût de trituration est inchangé. Il est fixé à 0,50 € par Kg net d'olives apporté.
- 2-19: L'adhérent peut, s'il le souhaite, noter ses observations sur un cahier mis à sa disposition dans les locaux du micro moulin. Vous pouvez obtenir toutes informations relatives aux adhésions et au fonctionnement de PROMOLIVE en appelant Luc Poulain d'Andecy au 06 20 29 86 95 ou José LOPEZ au : 06 64 57 93 50

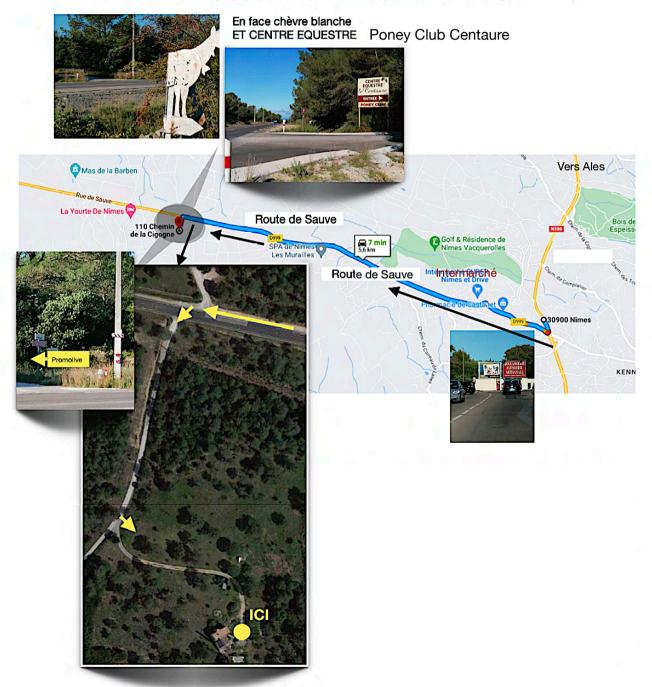
3: Conclusion

- 3-1: C'est dans un esprit associatif que fonctionne le «micro moulin».
- 3-2: C'est un service rendu aux adhérents de PROMOLIVE qui, par cet outil pourront obtenir l'huile issue de leurs propres olives.

- 3-2: En aucune façon, ce micro moulin est une concurrence aux moulins professionnels. Rappel : L'huile obtenue est destinée à être utilisée pour la propre consommation familiale de l'adhérent. Elle ne saurait être vendue.
- 3-3: Les intervenants bénévoles du micro-moulin mettront tout en oeuvre pour rendre le meilleur service à ceux qui, par leurs apports, contribuent à la réalisation des missions de PROMOLIVE.

PLAN D'ACCÈS MOULIN PROMOLIVE

110 chemin de la CIGOGNE - Route de Sauve - 30820 CAVEIRAC



Contacts : Président Luc Poulain d'Andecy 06 20 29 86 95

Vice président chargé du Moulin José Lopez 06 64 57 93 50